

Le Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI) publie les recommandations stratégiques adoptées lors de la Conférence internationale, qui s'est tenue du 18 au 21 novembre 2008, à Mexico, sur "la décentralisation, le pouvoir local et les droits des femmes - Participation, représentation et accès aux services publics".

En effet, en transférant fonctions, ressources et diverses responsabilités politiques et fiscales aux gouvernements régionaux, locaux ou municipaux les processus de décentralisation ont modifié le paysage politique et permit aux femmes et aux hommes de participer aux initiatives ayant des répercussions directes sur leur vie et d'y être représentés adéquatement. Pour cela, les recommandations adoptées doivent cependant être suivies de faits. Les réformes de décentralisation sont mises en avant pour améliorer les processus démocratiques et le développement. Toutefois, ces processus ne sont pas suffisamment respectueux de la parité hommes-femmes, car ils ne tiennent pas compte des engagements et des obligations internationales des gouvernements, notamment de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), du Programme d'action de Pékin, du Pacte international relatif aux droits civils politiques, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, des objectifs du Millénaire pour le développement et divers autres instruments régionaux pertinents renforçant l'égalité et l'équité entre les sexes, y compris la participation et la représentation équitables et à part entière des femmes dans la sphère publique et leur droit de combler leurs besoins essentiels, notamment en matière d'accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation et aux débouchés économiques ; il s'agit d'objectifs importants qu'il faut atteindre en vue d'établir une démocratie viable et d'assurer un développement durable. Les plus de 500 décideurs, représentant les gouvernements nationaux et locaux, chercheurs, intervenants engagés de la société civile et militants locaux ainsi que des représentants d'organismes internationaux de plus de 50 pays réunis à la Conférence de Mexico ont ainsi partagé leurs expériences et points de vue, afin de formuler des recommandations précises en faveur de la prise en compte de la dimension genre dans les processus de décentralisation. Ces recommandations concernent les domaines suivants : conception et examen des politiques de décentralisation ; rôles et responsabilités ; participation et représentation des femmes ; accès aux services et aux ressources décentralisés ; décentralisation fiscale, accès aux finances et rémunération ; renforcement des capacités ; communication, diffusion de l'information et réseaux de soutien ; suivi et évaluation. Le rapport (téléchargeable en bas de page) découle d'une analyse et des témoignages présentés lors de la Conférence ainsi que du travail des chercheurs financés par le CRDI. Il fait état de l'ensemble de recommandations stratégiques définissant pour la première fois un programme mondial en matière de sexospécificité et de décentralisation. Il a été conçu comme une aide à l'action à l'intention des décideurs, des politiciens, des organismes multilatéraux, bilatéraux et subventionnaires et des

organisations de la société civile qui cherchent à promouvoir et à protéger l'égalité, l'équité et l'efficacité de la citoyenneté pour tous. "La décentralisation, le pouvoir local et les droits des femmes - Participation, représentation et accès aux services publics" Mexico, novembre 2008 (PDF - 171.7 ko)